



LYON INTERNATIONAL

Association loi 1901

VOUS REJOIGNEZ NOTRE ASSOCIATION : VOUS ÊTES LES BIENVENUS !

Nous avons le plaisir de vous donner quelques informations utiles

7, rue du Major Martin, 69001 Lyon,
Tel 04 78 30 59 37 - Fax : 04 78 30 59 38
Courriel : contact@lyon-international.org
Web - www.lyon-international.org

Nos Permanences : Lundi 10h30-13h00 - Mardi 14h30-17h30
Mercredi 11 h-13h - Jeudi, Vendredi 10h30-16h30

NOTRE STATUT : association d'intérêt général, créée en 1979, sous l'impulsion de la Jeune Chambre Economique et la présidence d'honneur du Dr. Charles Mérieux, « **Lyon International** » bénéficie du soutien des décideurs institutionnels avec lesquels un partenariat de confiance est établi.

NOS OBJECTIFS : faciliter et promouvoir les rencontres et les échanges avec des étrangers résidents de courte ou longue durée à Lyon, pour des raisons professionnelles, stages ou études par le moyen d'invitation dans une famille lyonnaise adhérente qui « met un couvert en plus à sa table » dans le respect réciproque des cultures et des règles de convivialité. Cet objectif est une contribution à la rencontre, à la connaissance inter-culturelle et au rayonnement du Grand Lyon à l'étranger.

NOS EQUIPES : « Lyon International » regroupe actuellement presque 400 familles adhérentes ; elles sont le « cœur » de notre action ; 200 d'entre elles sont particulièrement « actives » en recevant très volontiers et en participant aux manifestations.

Des équipes de bénévoles (30 personnes au total) assurent le fonctionnement de Lyon International et notamment l'organisation des « accueils » par des permanences à notre bureau. Le Comité Accueil est l'interface majeure entre adhérents et étrangers pour la mise en place adéquate des invitations.

LYON INTERNATIONAL REALISE CHAQUE ANNEE PRES DE 1000 INVITATIONS AU BENEFICE DE 100 NATIONALITES DIFFERENTES

ETRE ADHERENT :

C'est comprendre et adhérer à l'objectif « historique » de notre Association : accueillir des étrangers séjournant temporairement dans le Grand Lyon, ou récemment installés à plus long terme, pour partager, échanger, se comprendre, en toute convivialité, dans le cadre d'une invitation en famille qui peut, bien sûr, être suivie d'autres occasions de retrouver ses hôtes pendant leur séjour.

C'est s'engager « à recevoir au moins deux fois par an à sa table » (*cf. notre site internet : accueil/inviter à sa table*)

C'est régler la cotisation annuelle (minimale) - déductible à 66 % - fixée en 2014 à 25 euros

C'est aussi avoir envie de contribuer à la dynamique de l'Association en participant aux activités proposées ; voire de devenir bénévole dans l'un ou l'autre de nos Comités opérationnels !

C'est nous informer de tout changement vous concernant : adresse, tel, etc.....

C'est appartenir à une « zone de synergie » et rencontrer ainsi une fois par an les autres familles adhérentes proches de votre domicile au cours d'une sympathique manifestation.

COMMENT S'ORGANISENT LES INVITATIONS ?

La mise en œuvre des « invitations en famille » est effectuée sous la responsabilité du Comité Accueil et du secrétariat (consulter notre site internet : rubrique « inviter ») :

Etrangers souhaitant être invités : ils viennent de trois sources principalement

- Inscriptions spontanées sur le site WEB de Lyon International (*notre site internet* : « accueil/ être invité à un repas »)
- Inscriptions suite à une prospection du Comité Accueil d'organismes recevant des étrangers.
- Listes d'étrangers fournies par des Organismes Partenaires (cf. ci-dessous)

Invitations en famille : elles sont de deux types

Invitations à date fixe : un Partenaire sollicite Lyon International en vue d'organiser les invitations pour un groupe d'étrangers présents dans son Etablissement. A une date et une heure uniques, fixées en concertation avec le Partenaire, les Etrangers sont reçus par les adhérents ayant donné leur accord.

Invitations à date libre : les Adhérents fixent eux-mêmes la date et l'heure à laquelle ils souhaitent recevoir des étrangers.

Nombre d'Etrangers invités par Adhérent : deux au minimum, pour agrémenter la rencontre.

Organisation des invitations : Lyon International envoie régulièrement par courriel aux adhérents, la liste et les caractéristiques des invitations prévues

Ces envois sont complétés par des appels téléphoniques ou courriels émanant du Comité Accueil. La répartition des Etrangers est effectuée en fonction des réponses reçues.

Confirmation d'invitation : après accord oral ou courriel, une confirmation est toujours adressée aux différents interlocuteurs précisant les coordonnées téléphoniques, les jours et heures définis. Nous conseillons aux familles invitantes d'établir un contact téléphonique avec leurs hôtes pour confirmation.

NOS PARTENAIRES :

Une trentaine d'Organismes : grandes écoles, universités, écoles de langues, entreprises du Grand Lyon, services hospitaliers, établissements ayant des coopérations, ou recevant des professionnels venant de l'étranger (*cf. notre site internet – rubrique « partenaires »*).

QUELQUES INFORMATIONS SUR NOTRE ORGANISATION :

Pilotage

- Président : Jacques Yves Pénicaud - Secrétaire Générale : Martine Bleton
- Un Conseil d'Administration : 13 administrateurs - se réunit 1 fois par trimestre.
- Un Bureau : constitué du Président – du Vice-Président – de la Secrétaire Générale – du Trésorier
- Un Comité de direction, qui regroupe les responsables des 3 Comités opérationnels autour du Président et du Trésorier et se réunit 1 fois par mois.

Fonctionnement opérationnel

- **un comité d'accueil** : organise les invitations (mise en relation adhérents/invités). Environ une dizaine de bénévoles assurent une permanence le matin au siège de l'association.
- **un comité d'animation** : compte une dizaine de personnes qui organisent des activités ayant pour ambition de regrouper adhérents et invités étrangers : 4 manifestations par an (balades, découvertes, soirées etc..) permettent ces rencontres amicales ;
- **un comité de communication** : dit « COMCOM » qui réunit 7 bénévoles ayant pour mission d'assurer la communication tant interne qu'externe.

Une secrétaire à mi-temps conforte et consolide la logistique des accueils et autres tâches.

Une Assemblée Générale annuelle convoque l'ensemble des adhérents dans un lieu souvent « remarquable » au cours duquel une thématique est développée.

Le traditionnel « pot des nouveaux » accueille à la rentrée d'automne les nouveaux adhérents de l'année afin de mieux se connaître.